



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

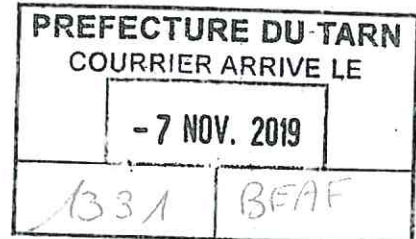
**Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature**

*Direction de l'eau et de la biodiversité*

*Sous-direction de la protection et de la gestion de l'eau, des ressources minérales et des écosystèmes aquatiques*

*Bureau de la politique des ressources minérales non énergétiques*

La Défense, le 29 OCT. 2019



**Objet :** Modification de la liste des substances inscrites dans la demande d'octroi du permis exclusif de recherches de mines dit « Permis de la Fabrié » (Tarn)

**LETTRE RECOMMANDÉE AR**

Monsieur le président,

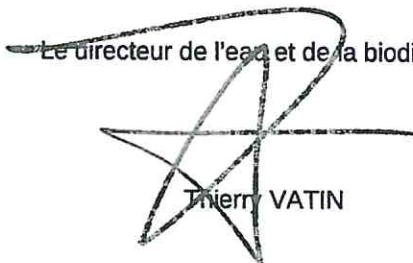
J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 7 octobre 2019 par laquelle la société Tungstène du Narbonnais sollicite la modification de la liste des substances mentionnées dans la demande du permis exclusif de recherches de mines dit « Permis de la Fabrié » situé dans le département du Tarn.

La liste des substances inscrites dans le « Permis de la Fabrié » est dorénavant la suivante :

« tungstène et substances connexes ».

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Monsieur Jurie Hendrik Wessels**  
président  
SAS Tungstène du Narbonnais  
1, boulevard Victor,  
75015 Paris

Le directeur de l'eau et de la biodiversité  
  
Thierry VATIN

Copie à : Préfet du Tarn  
DREAL Occitanie